

Bocal du Tech
La fête du TC
p. 3

Retraites :

le combat continue

2€ - N°3972 - Du 21 au 27 avril 2023

• **L'eau dans les P.-O.**

Alerte sécheresse p. 6

• **Éducation populaire**

Le MRAP agit p. 8



9 781234 567897

l'Édito

Un Premier Mai historique ?



René Granmont

Tel un voleur de nuit, avec l'ambition de faire disparaître la question des retraites, Emmanuel Macron a promulgué sa réforme en catimini, quelques heures à peine après la validation partielle de son texte par le Conseil constitutionnel. Le message envoyé alors par le forcené de l'Élysée, arcbouté dans sa volonté de faire passer l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans, était qu'il n'avait cure de la volonté des trois quarts des femmes et des hommes de ce pays.

Ni l'avis des prétendus « sages », ni la promulgation express de la loi ne changent rien à la colère sourde qui traverse le pays. Et l'intervention présidentielle de lundi soir, sur fond de casseroles battues aux quatre coins du pays, n'a rien changé tant le discours était dérisoire. Comment croire le « roi de l'Élysée » quand il parle de rassembler les Français alors que depuis trois mois, il refuse de les écouter ? Comment le croire quand il promet pour la nième fois de s'attaquer aux chantiers du travail, de la réindustrialisation, de l'éducation, de la santé, de l'écologie quand, depuis six ans, enfermé dans sa logique de classe,

il n'a eu de cesse de les casser ?

On peut d'ailleurs se demander si Emmanuel Macron est bien conscient du mal qu'il fait à la France, à la démocratie, des risques que cela comporte quand le déni démocratique devient la seule boussole qui en amène beaucoup à douter de la politique et des politiques. Comme le soulignait la nouvelle secrétaire générale de la CGT, il « n'a pas été élu pour réformer les retraites, mais pour faire barrage au Rassemblement national. Et il fait tout l'inverse : avec sa politique, il offre un boulevard au RN. »

Si le président plastronne en affirmant « Ne rien lâcher, c'est ma devise ! », qu'il se dise que c'est aussi celle de l'intersyndicale et des millions de manifestants et grévistes qui sont, depuis des semaines, toujours unis et décidés à ne pas céder un pouce dans leur volonté d'obtenir le retrait de la loi scélérate. D'ores et déjà, les parlementaires de la Nupes ont déposé une seconde demande de référendum d'initiative partagée. Le Conseil constitutionnel se couchera-t-il une nouvelle fois devant le prince-président ?

Mais surtout les actions vont se poursuivre, multiformes, pour déboucher sur un Premier Mai qui sera historique avec une mobilisation qui, selon le secrétaire de la CFDT, devrait « casser la baraque ! », un Premier Mai où toutes celles et tous ceux qui ont au cœur la justice sociale et la démocratie se doivent de répondre « Présent ! »

Annonces

Hommage à Francine Sabaté, résistante communiste

Vendredi 21 avril à 16h – Hall de la préfecture à Perpignan.

Conférence et présentation du livre d'Alain Nunez « Paul Galindo - Mémoire de déporté 1938-1945 »

Vendredi 21 avril à 17h30 - Médiathèque de Prades.

Journée/soirée de soutien pour la librairie « La Libambulle »

Samedi 22 avril à partir de 10h - Fillols

Pot de l'amitié de l'Union locale CGT du Conflent

Samedi 22 avril à partir de 10h - Fillols.

Assemblée générale des Amis du TC

Samedi 22 avril à 10h30 – 44, avenue de Prades à Perpignan.

Confrontation 58. Invitation au pot du TC

Samedi 22 avril à 18h – Arsenal des Carmes à Perpignan.

UPTC. L'enseignement de l'économie au lycée, un enjeu politique (conférence de Yves-Patrick Coléno et Hervé Blanchard)

Vendredi 28 avril à 18h30 - 44, avenue de Prades à Perpignan.

Assemblée générale annuelle de Fraliberthé Solidarité 66

Samedi 29 avril à 10h – Médiathèque de Saint-Feliu-d'Amont.

Hommage

Francis Poullain nous a quittés

L'hommage rendu à Francis Poullain, décédé à l'âge de 93 ans, a ému tout le village de Taillet. Son ami Jacques Majester a retracé son parcours de 72 ans de militantisme au sein du PCF. Francis s'est engagé dans ce parti en 1951 à Thorigny-sur-Marne puis à la CGT. Cette année-là, il participera aux actions pour la libération d'Henri Martin, jeune marin condamné à la réclusion pour s'être opposé à la « sale guerre » d'Indochine. Épris de liberté, il n'aura de cesse de militer pour la paix. En février 1962, il est témoin direct du massacre de Charonne, fait qui marquera à jamais sa vie. Il dira des événements de mai 68 : « Ce grand mouvement social qui s'étendait à différentes couches sociales au-delà du mouvement ouvrier, ne déboucha pas sur une issue positive : la droite l'a emporté sur la base de l'abstention ». Et analysera : « C'était un signe que l'électorat populaire attendait autre chose comme issue de Mai 68 ». En août 1984, il revient dans les P.-O. avec sa famille et s'installe à Taillet, il y poursuivra son activité politique

notamment auprès des communistes d'Oms, Taillet, Montauriol, Llauro, Bellestavy, Villemolaque... Il était de toutes les actions militantes et festives et régulièrement présent sur le marché de Céret pour diffuser l'*Huma-Dimanche*, le *Travailleur Catalan* et vendre le muguet du 1^{er} mai. Le *Travailleur Catalan* présente ses condoléances à son épouse Yvonne, à sa fille Anne-Claude et son conjoint Christian Cordier et leurs enfants.



Le Travailleur Catalan

44 av. de Prades - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 67 00 88
mail : letravailleurcatalan@letc.fr
Site : www.letc.fr
Commission Paritaire N° 0424 C 84 621
N° ISSN 1279-2039

Gérant / Directeur de publication :
Jean Vilert
Administrateur :
Remi Cathala
Maquette : Corinne Coquet
Une : © Corinne Coquet / Delgé / Jean Pouech
Illustrations : © Delgé

Impression :
Imprimerie Salvador
33 bd.d'Archimède - 66200 Elne (France)
Webmaster :
Corinne Coquet / Dominique Gerbault
Publicité :
Richard Siméon



Habilité à la parution
de vos annonces
légales.
Contactez-nous par
mail : legales@letc.fr

Le sacre de l'été

La fête du Travailleur Catalan des 30 juin et 1^{er} juillet se prépare au bocal du Tech.

C'est le printemps au bocal du Tech, les hautes herbes verdoyantes chatouillent la base des troncs d'arbres aux boutons multicolores. Le fond de l'air largement agité par la tramontane d'avril résonne en écho fantomatique de toutes ces musiques estivales engagées qui marquent l'endroit. Plus aucun doute n'est permis ! À l'heure où vous lisez ces lignes, la fête du *Travailleur Catalan* se prépare. Les oiseaux printaniers nichent à nouveau en vue d'un été probablement ensoleillé, ils fredonnent leurs légères mélodies, en guise de première partie, aux salsa, rumba, ska et autres rocks alternatifs des scènes locales, françaises et étrangères. La fête du *Travailleur Catalan* est devenue une institution incontournable, surpassant les engagements politiques. La musique adoucit les mœurs dit-on ? En ce lieu du bocal du Tech, elle accueille la fraternité,

et ouvre les parenthèses utopiques d'une humanité remplie de joie et de notes de musique. Le bocal du Tech devient, l'espace d'un week-end, la rencontre intergénérationnelle de l'amitié et de l'égalité. Cette année, encore la fête du TC s'évertuera à promouvoir et mettre en avant les groupes locaux. Sur les huit groupes présents cette année, six claironneront leur accent catalan et leur style propre. Rouge, Rock'in Chair, Something Special, Fiesta Latina, Los Raskaï, Combo Pacheco, réveilleront à pas cadencés cette fierté de nous dire qu'ils sont bien de chez nous. Le Grupo Compay Segundo, endiablera probablement les danses à la mode cubaine, Los Raskaï et Combo Pacheco ... Et nous chanterons à coup sûr et à tue-tête, « *voilà l'été !* » avec les Négresses Vertes, pour sanctifier de façon très païenne notre sacre de l'été.

Olivier Patrouix-Gracia

Compay Segundo

Compay Segundo nous quittait en 2003 et ses compagnons de vie et de scène décident alors de continuer ce qu'il a toujours souhaité – « *Tocar Música tradicional Cubana !* » Compay Segundo y sus Muchachos deviendra El Grupo Compay Segundo et ces infatigables compañeros vont parcourir le monde entier avec la volonté de raconter, « *l'histoire de leur Compay* ».

30/06



Youssef et Mariana font un état des lieux au bocal du Tech.

Mais aussi...

Los Raskaï / Rouge / Fiesta Latina

Les Négresses Vertes

01/07

Mais aussi...

Combo Pacheco / Rock'in Chair / Something Special



Si l'aventure débute réellement en septembre 87, en fait, le noyau originel des Négresses Vertes se constitue bien avant. Ex-musiciens d'un groupe punk, les Maîtres, Mathias, Paulo et Gaby exerçaient leur talent de clowns, voltigeurs et chauffeurs au sein du cirque Zingaro. Helno, le chanteur, faisait office de choriste dans le groupe de rock alternatif, Bérurier Noir. Stéphane, le guitariste, remaillait les filets de pêche dans son sud natal avant de venir à Paris. Car, c'est en fait dans la capitale et plus précisément dans la rue de l'Ourcq que tous se sont rencontrés et ont appris à se connaître en fréquentant les bars et boîtes de nuit du Nord-est parisien. L'appellation de Négresses Vertes a été trouvée, lors d'une bagarre dans un bal à l'été 87. En effet, les amis, dont les cheveux étaient colorés en vert pour l'occasion, se sont fait jeter dehors par des vigiles au cri de « *Sortez d'ici les négresses vertes...* ». L'insulte les fait beaucoup rire et ils l'adoptent comme nom de groupe.

30/06 - 01/07 2023

Prévente
PASS
25€

P
GRATUIT

Fête du TC!

30/06

GRUPO COMPAY SEGUNDO

Los Raskaï
Rouge
Fiesta Latina

01/07

LES NEGRESSES VERTES

Combo Pacheco
Rock'in Chair
Something Special



Route du Littoral - Argelès/Mer

Un Conseil de courtisans ?



En validant l'essentiel de la loi sur les retraites et en rejetant la demande de référendum, le Conseil constitutionnel a fait le choix politique de soutenir Emmanuel Macron. Cette décision qui rend « légal » le report de l'âge de la retraite, ne le rend pas pour autant légitime.

La décision du Conseil constitutionnel, en entérinant la crise de régime, a provoqué la colère de la majorité du pays. Il faut dire qu'à rebours de ce que pensaient nombre d'experts du droit, il a validé l'essentiel de la loi reportant l'âge de la retraite à 64 ans et donné quitus au gouvernement des méthodes brutales qu'il avait utilisées pour imposer ce texte.

Pour les prétendus « sages », les usages du 49.3 et la limitation des débats au Parlement ou le recours à une loi de finances rectificative purement fictive pour réformer les retraites seraient légaux. On sait pourtant depuis Montesquieu que, pour se prémunir de l'arbitraire, il faut que « le pouvoir arrête le pouvoir ». Or les juges de la rue Montpensier, au lieu de protéger les citoyens des abus de pouvoir, ce qui est leur rôle, ont avalisé les manœuvres de l'exécutif pour enchaîner le Parlement. Comme le souligne la constitutionnaliste Lauréline Fontaine, « cela restera comme une tache au fronton de l'institution ». Et de là à parler de dérive absolutiste avec la complicité des « sages »...

Car le Conseil admet que la réforme aurait pu être adoptée via une loi ordinaire et ajoute : « Il n'appartient pas au Conseil constitutionnel de substituer son appréciation à celle du législateur à cet égard. » Traduction : le Conseil constitutionnel laisse au gouvernement le soin d'interpréter ce qu'il peut faire ou non et de dire lui-même ce que la Constitution permet. À quoi servent alors ces neuf juges ?



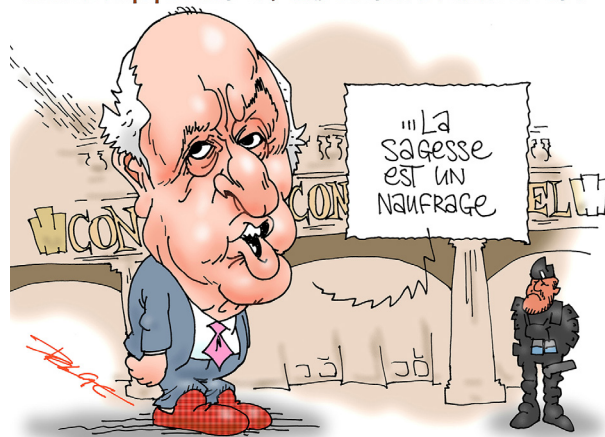
Concert de casseroles à Alénia pendant le discours de Macron, lundi 17 avril.

Enfin, et là c'est surréaliste, le Conseil admet qu'il y a eu des estimations erronées de la part du gouvernement, mais considère qu'elles sont sans incidence sur les débats. On reconnaît donc que le gouvernement a le droit de mentir à la représentation nationale vis-à-vis des projets qu'il lui soumet !

L'incurie des prétendus sages

Et que dire de l'impartialité de ce Conseil (où ne siège aucun constitutionnaliste) quand on sait qu'au moins deux membres avaient partie liée avec la réforme des retraites : Jacqueline Gourault, qui avait porté le premier projet de réforme sous Edouard Philippe et Alain Juppé, déjà impliqué dans un conflit social sur une précédente réforme. Enfin quoi qu'aient dit ces « sages » sur la légalité de la loi, elle n'en reste pas moins totalement illégitime, l'immense majorité du peuple la refusant. Comme le souligne Fabien Roussel, « Ce texte a été amputé des seules mesures qui étaient présentées comme sociales. La moindre des choses, c'est de le représenter au Parlement dans son entièreté. L'article 10 de la Constitution le permet. Le pire de cette loi a été retenu : deux ans de plus pour tous les travailleurs. C'est une véritable provocation, une gifle. Ce n'est plus jeter de

Comme le temps passe...En 2010, Fabius défendait la retraite à 60 ans !



l'huile sur le feu mais un jerrican d'essence. » Quant aux raisons qui ont poussé les membres du Conseil à refuser l'organisation d'un référendum, elles sont reprises mot pour mot dans la contribution du gouvernement. En adoptant ces dispositions, le législateur a entendu assurer l'équilibre financier du système de retraite par répartition et, ainsi, en garantir la pérennité. Il a notamment tenu compte de l'allongement de l'espérance de vie. Le Conseil n'avance alors aucun argument de droit mais fait le choix politique de soutenir Macron. Comme le dit un manifestant à Bordeaux, « il a décidé de refuser une véritable voie démocratique. Cela délégitime complètement le Conseil constitutionnel ».

René Granmont



Le quai Sadi Carnot devenu "quai des luttes" dans l'attente de la décision du Conseil constitutionnel du 14 avril.



Préparation de la grillade, moment convivial après la manif du 13 avril.

Réactions syndicales

Dans les pas de l'unité

Après l'allocution de Macron, l'intersyndicale se mobilise pour le 1^{er} mai.

Le pouvoir politique et les organisations syndicales sont en déphasage absolu. Macron, tout à sa victoire à la Pyrrhus, veut si vite passer à autre chose qu'il nous a réexpliqué à la télé, ce lundi, notre grande sottise de ne pas avoir compris le bien-fondé de sa loi. Les syndicats, eux, n'arrêtent pas de dire sur tous les tons que la bataille continue. Pour preuve ils ont choisi de faire du 1^{er} mai une nouvelle journée de mobilisation, dans une démarche unitaire qui est la marque de ce mouvement. Dans un mouvement social qui rassemble à chaque initiative des centaines de milliers de participants. Ce qui dans le paysage social français est suffisamment rare pour être signalé. À signaler aussi la solidité de cette unité. Dernier signe : une rencontre avec Macron ne sera possible qu'après le retrait de la réforme ! Et, en prime, le rire, la gaieté et la dérision devant les préfectures au son des casseroles le soir des paroles creuses de Macron.

Cette unité surprend nos observateurs médiatiques qui ne cessent à chaque occasion de dissenter sur une surprise qui dépasse leur entendement et qui les gêne profondément dans leurs préjugés régulièrement négatifs et défaitistes sur les luttes sociales, comme si pour eux, comme pour Macron, le monde du travail était condamné à accepter une réduction de ses droits au prétexte de s'adapter à des temps nouveaux. Aujourd'hui, la nouveauté incontournable, c'est l'unité d'action de ce monde-là, la prise de conscience, qui dépasse les organisations, que les intérêts communs auront la force, qu'ensemble les salariés, les jeunes, les précaires, les retraités... pourront leur donner. Pas seulement dans les droits, mais aussi dans le pouvoir d'achat, dans la démocratie au sein des entreprises... Une lutte qui dépasse la simple défense des acquis pour jeter les bases d'une transformation progressiste de la société. Macron n'est pas au bout de ses peines.

Jean Marie Philibert

Réactions à gauche

La décision des « sages » aggrave la crise de régime

Les partis de la Nupes appellent à lutter jusqu'au retrait de la réforme.

Sitôt la décision connue, les partis de la Nupes ont dénoncé unanimement un « *texte rendu encore plus dur* », alors que, seules, les « *mesurettes* » sociales introduites lors des débats parlementaires ont été censurées par le Conseil constitutionnel. L'ensemble des partis de gauche a insisté sur une crise de régime qui s'accroît après le rejet de la proposition de référendum d'initiative populaire (RIP) déposée par des députés et des sénateurs. Une seconde demande a été déposée. Verdict le 3 mai...

La gauche n'entend pas rester l'arme au pied. Les députés socialistes et les sénateurs communistes ont annoncé qu'ils déposeront une proposition de loi visant à abroger la réforme des retraites si elle venait à s'appliquer. Les députés de la Nupes réclament au président de la République l'organisation d'un vote de l'Assemblée nationale sur la réforme telle qu'elle a été promulguée. Nupes et Liot discutent en outre de l'opportunité de déposer une nouvelle motion de censure contre le gouvernement, la précédente ayant échoué de seulement neuf voix... Enfin, aux côtés de l'intersyndicale, les partis de gauche s'organisent pour faire du 1^{er} mai un grand moment de lutte contre la réforme.

R.G.



La mobilisation continue

La fédération du Parti communiste des P.-O. considère que le retrait de la loi est toujours d'actualité et que le Conseil constitutionnel doit valider la demande de RIP.

Contrairement aux éléments de langage abondamment répandus dans les médias par la Macronie, l'avis du Conseil constitutionnel n'a pas pour effet de changer la citrouille de la loi reculant l'âge de la retraite en carrosse du dialogue, du progrès social et de la démocratie. Le Parti communiste, ses militants, ses élus, soutiennent les mobilisations légitimes. Ils seront présents aux différentes initiatives qui s'annoncent dans le département, en particulier le 1^{er} mai. La fédération du PCF maintient son invitation aux autres formations de gauche et aux organisations de l'intersyndicale d'examiner la mise en place d'un collectif départemental de suivi de RIP. Si le premier RIP a été rejeté par le Conseil constitutionnel pour des raisons de forme, ses neuf membres – dont sept ont plus de soixante-dix ans et tous des revenus très confortables – auront l'occasion de se ressaisir en se prononçant favorablement le 3 mai sur celui déposé par les parlementaires de gauche la semaine dernière. Car, au-delà de la forme juridique, le Conseil constitutionnel a une responsabilité morale à trouver une voie de sortie démocratique à la situation de crise sociale, économique, mais aussi politique que traverse la société française. Le RIP est l'occasion de redonner espoir en une forme de vie démocratique.

La constitution d'un large front populaire incluant ces axes de progrès est aussi une issue positive pour tous celles et ceux qui sont et demeurent mobilisés.

Michel Coronas



Climat

L'eau, un bien commun

L'ADECR, association des élus communistes et républicains, organisait samedi dernier, à Villefranche-de-Conflent, une table ronde sur les problématiques de l'eau.

Une invitation avait été envoyée à toutes les communes du territoire. Près de trente personnes étaient présentes. Nicolas Garcia, vice-président du conseil départemental en charge des questions de l'eau au Département a donné des éléments sur la situation. Sans surprise, c'est inquiétant. Le faible niveau des précipitations et les températures atteintes ces dernières années dépassent tous les records. Plusieurs communes ont déjà été impactées par des coupures d'eau et ont été obligées de faire venir des camions-citernes afin de ravitailler les habitants.

L'eau n'a pas de prix

Est-il besoin de le rappeler, l'eau est un bien commun. Pour le PCF et les élus communistes, il est indispensable de la reconsidérer en tant que tel, en sortant sa gestion de la ressource des logiques mar-



Problématique de l'eau, trente personnes ont répondu à l'invitation.

chandises. L'eau n'a pas de prix. Ils considèrent que le système capitaliste est la cause majeure de la situation difficile que nous connaissons car il priorise la course au profit immédiat et son accaparement par une minorité,

avec les conséquences sociales et environnementales qui en découlent.

Confrontés aux manques de moyens d'investissements, ils pensent nécessaire la gestion publique de l'eau respectueuse de

tous ses usagers, du développement durable, de son partage sur des fondements de justice économique et sociale. Et ce sous le contrôle des élus et des citoyens. Les échanges avec les élus et les citoyens présents ont mis en évidence les difficultés rencontrées et la nécessité de porter un regard critique et lucide sur les pratiques de consommation et de gestion. Nicolas Garcia a indiqué le travail que mène le Département pour créer une structure permettant de mutualiser la production de l'eau, d'organiser une meilleure répartition de la ressource, et de constituer un outil au service des communes et de leurs élus. Tourisme, agriculture, urbanisme... Beaucoup de secteurs doivent être repensés. Cette rencontre en appelle forcément d'autres.

Pierre Serra

Alerte dans les P.-O.

Compte-gouttes

L'eau, ressource inestimable mais épuisable, vient à manquer dans les Pyrénées-Orientales.

Impensable ! Des camions-citernes livrent de l'eau potable aux populations. Après la vallée de l'Agly, le Conflent, c'est au tour de Bouleternère, Corbère, Corbère-les-Cabanès et Saint-Michel-de-Llotes de manquer d'eau potable. Ces villages sont contraints d'adopter des alternatives aux nappes phréatiques en distribuant des packs de bouteilles d'eau et en instaurant des restrictions qui vont de l'arrosage des plantes jusqu'au temps passé sous la douche qui se couplent avec des consignes plus ou moins coercitives. Les forages sont à un niveau tel que l'eau n'est plus considérée comme potable pour l'alimentation et l'hygiène, et rien ne laisse présager une amélioration vu la faiblesse de la pluviométrie. Les barrages des Bouillouses et de Vinça, sont remplis à un tiers de leur capacité. La sécheresse touche aussi bien les

populations que la faune et la flore et les incendies sont un prélude à un été meurtrier. Été qui verra un afflux de touristes eux aussi consommateurs d'eau. Parallèlement, les agriculteurs grondent contre les restrictions d'eau brute et le Bas-Rhône coupe le robinet destiné aux arrosages des potagers en maintenant des dérogations pour les golfs.

Alerte sécheresse

L'alerte sécheresse a sonné voilà bien longtemps pourtant. Le projet de charte pour économiser la ressource entre les 226 maires et le préfet fait figure de sparadrap au regard de la situation. Qu'en est-il de la proposition de création d'un syndicat mixte de sécurisation et de production d'eau potable portée par Nicolas Garcia en charge de ces questions au Département ? Les communes et communa-



tés de communes ont fait la moue, un maire, en pointant son territoire, parle même de « sa source » alors que le sujet aujourd'hui est davantage de prendre des dispositions collectives pour mieux gérer l'eau, son transport dans les réseaux, cultiver autrement et autre chose, et mettre en place des mesures vivables pour tous.

Ray Cathala

Éducation

Nouveau bac, les syndicats contestent

Dans un communiqué explicite, les syndicats d'enseignants des P.-O. démontrent l'iniquité de la réforme du baccalauréat et demandent la suspension du dispositif.

La CGT, la FSU, Solidaires, le SNES et Sud 66, principaux syndicats enseignants, la CNT ainsi que les lycéens (MNL) et les parents d'élèves (FCPE) dénoncent ensemble les dérapages et les dangers liés à l'application de la réforme. « C'est la première année que la réforme est pleinement appliquée avec la tenue des 20, 21 et 22 mars des épreuves de spécialité... ». Les élèves ont désormais les résultats. « Ces notes seront intégrées dans leur dossier Parcoursup », dossier obligatoire et décisif pour prétendre, après de nombreuses démarches et incertitudes, à une poursuite dans l'enseignement supérieur.

Des constats alarmants

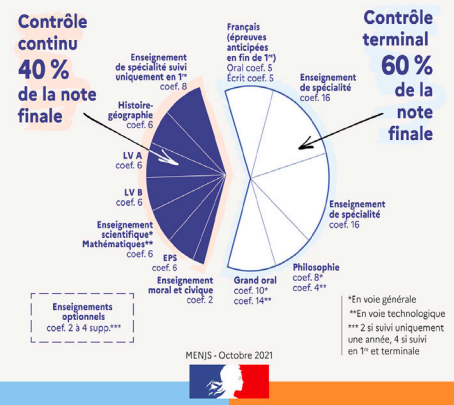
Le premier des dangers est la rupture stressante, en plein mois de mars, avec l'enseignement habituel étalé sur l'année et le risque, déjà avéré, d'absentéisme au troisième tri-

mestre. « Et dire que le ministre déclare qu'il veut reconquérir le mois de juin ! » ironisent les syndicats. Le second danger évoqué est celui observé « d'une grande disparité du niveau des difficultés des épreuves dans une même spécialité ». Fin de l'égalité de traitement pour l'ensemble des candidats. Il y a ensuite l'opacité constatée à propos des procédures d'harmonisation des notes, déjà contestées l'année dernière. Ces constats ont amené les syndicats à revendiquer d'abord « la suspension immédiate par l'Administration ministérielle de la remontée des notes de spécialité dans l'application Parcoursup ». À plus long terme, ils réclament « la remise à plat de l'ensemble de la réforme du baccalauréat et un retour à des épreuves terminales, ponctuelles, nationales et anonymes en fin d'année scolaire ».

Michel Marc

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Répartition de la note finale



Cerdagne

La lutte prend de la hauteur

Les actions contre la réforme des retraites voulue par Macron ne se limitent pas à Perpignan, à Prades ou à Céret.



Blocage au pont international de Llívia.

« Ils sont venus, ils sont tous là ». Tous peut-être pas, mais ils étaient une soixantaine à bloquer pendant deux heures, jeudi 13 avril, au pont international de Llívia, les voitures venant de France et d'Espagne. Cette action se situe dans la continuité des blocages qui ont déjà eu lieu au rond-point de Super U à Egat, à Mont-Louis, à Font-Romeu ou à la frontière à Bourg-Madame. Ils ont réuni jusqu'à 160 personnes.

Ces actions ont été menées par un collectif regroupant divers syndicats, associations, partis politiques et établissements opposés au passage à 64 ans de l'âge de la retraite.

Parmi les participants, un ancien adjoint communiste de Valcebollère notait un noyau de personnes connues, mais aussi des têtes nouvelles à chaque fois. Jeudi, si on rencontrait beaucoup d'adhérents et de sympathisants LFI, on apercevait des drapeaux CGT et FSU ainsi que des adhérents et sympathisants du PCF.

Ève Gerbault

Congrès du PCF

Une direction départementale renouvelée

Après leur congrès départemental à Estagel, les communistes des P.-O. ont élu leurs représentants à la direction fédérale.

La conférence départementale a adopté une direction renouvelée et rajeunie avec un exécutif de 16 membres. Seule ombre au tableau : la parité ! Encore du chemin à parcourir. Un secrétariat collectif a aussi été élu : Michel Coronas devient le porte-parole de la fédération. Michelle Kerambellec reste la trésorière, Olivier Patrouix est secrétaire à l'organisation et à la vie du parti, Marie-Françoise Sanchez, responsable aux relations avec le PCF national, Dominique Poirot, administrateur de la fédération du PCF66, Patrick Cases, chargé des relations avec les élus.

Françoise Fiter, après plusieurs mandats au sein du Conseil national du PCF, dans lequel elle s'est beaucoup investie, a décidé de passer la main. C'est Marie-Françoise Sanchez qui a été choisie à l'unanimité des instances pour y être candidate. Elle a été élue au Congrès et devient désormais membre du Conseil national.

Au prochain comité départemental, les responsables des commissions de travail seront élus.

M.D.

Éducation populaire

Le Mrap agit !

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples a tenu son assemblée générale, vendredi 14 avril.

Plus d'une quarantaine d'adhérents étaient présents à l'assemblée générale du Mrap du 14 avril, et ce bien que plusieurs d'entre eux s'étaient excusés pour assister au rassemblement devant la préfecture contre la décision du Conseil constitutionnel.

Dans son introduction, la présidente du Mrap 66, Maryse Martinez a rappelé les liens forts que le Mrap entretient avec de nombreuses associations* qui défendent les droits de l'homme, des migrants, des travailleurs etc. toutes menacées par la droite extrême. À preuve la menace que Darmanin fait planer sur les subventions de la Ligue des Droits de l'homme ! Elle a assuré la LDH de tout le soutien du Mrap et indiqué qu'une pétition était en ligne sur le site de l'*Huma*. L'objectif du Mrap depuis son origine, en 1949, est de combattre le racisme et les discriminations de tous ordres et de promouvoir la paix. Il intervient sur trois axes : une action pédagogique en direction des jeunes, un accompagnement juridique des victimes de discriminations et un soutien aux migrants.

Une association active

À l'occasion du rapport financier, Lorène Charpentier a souligné les difficultés financières de l'association dues à une diminution des subventions d'État, mais aussi carrément à leur suppression, dont 5 500€ supprimés par le maire de Perpignan en sa qualité de vice-président de l'agglo. Pour combler ce manque, il a été nécessaire de rechercher des fonds privés, notamment auprès de la Fondation de France.

Danièle Battle a ensuite détaillé les actions de la commission pédagogique qui entend faire de la prévention auprès des jeunes, dans les établissements scolaires, en prison ... en lien avec la PJJ, auprès des volontaires du service civique etc. La diversité des interventions (jeux de société, théâtre kamishibai, mises en situation, ciné-débats, expositions) témoignent de la vitalité de l'association. La



Le MRAP entretient des liens forts avec de nombreuses associations.

présidente a alors insisté sur la nécessité d'avoir plus d'intervenants pour assurer ces missions.

A suivi une conférence de Vincenzo Celiberti, paléontologue et préhistorien sur la place de la femme dans la préhistoire qui a démontré que contrairement aux clichés, il n'y avait pas de division sexuée du travail à l'époque.

La réunion s'est terminée par le « verre de la solidarité et de l'acceptation de la différence ».

Anne-Marie Delcamp

* Asti, Cimade, Femmes solidaires, Germa, LDH, LGBT+, le Mouvement de la Paix, le RESF, SOS racisme, Welcome.

Transports

Réouverture de la ligne Céret-Perpignan

L'association « Osons le rail » prend ses premières initiatives et décide de s'adresser au public en lançant une pétition.

« Je demande la réouverture aux voyageurs de la ligne Céret-Perpignan », tel est le titre de la pétition. C'est clair. Et les arguments ne manquent pas : le vieillissement de la population, le réchauffement climatique, la pollution, le temps perdu dans les embouteillages. « Dans ce cadre, la ligne de chemin de fer pourrait être indéniablement un outil efficace pour répondre, au moins partiellement, aux besoins et à ces enjeux. Elle pourrait favoriser les interactions entre Perpignan et les

villes du Vallespir en participant à désenclaver le Haut Vallespir, territoire en déclin socio économique. Cela permettrait de valoriser le Vallespir, qui peut se révéler plus résilient que Perpignan par sa qualité de vie » précise ainsi le texte de la pétition. Il souligne aussi que « l'accessibilité automobile aux grandes villes avec les zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m), les difficultés de stationnement et leurs coûts, les impacts (accidentologie, pollution, diminution de l'espérance de vie...) supportés par les citoyens ne font

que renforcer la pertinence d'une desserte ferroviaire publique ».

Un courrier au conseil régional

Enfin, l'association « Osons le rail » porteuse de la réactivation de cette ligne, s'engage « dans la construction d'initiatives convergentes et rassembleuses permettant la réouverture au trafic voyageur. Après des années de sommeil, elle est aujourd'hui forte du soutien politique d'élus locaux et de plus d'une cinquantaine de membres ».

Lors du premier conseil d'admini-

stration, l'association a décidé d'un courrier à l'autorité organisatrice des transports, le conseil régional en rappelant le cahier des charges et la nécessité de la réouverture des lignes voyageurs. Pour faciliter la transmission de ce courrier, il est proposé d'informer Jean-Luc Gibelin, élu régional communiste, vice-président en charge des transports.

Michel Marc

Pour adhésion ou renseignements : Osons le rail, UL CGT du Vallespir, 2 rue Jean Amade 66400 Céret. Mail : osonslerail@laposte.net.

En Català

Communes des PO poussées au Tribunal Administratif pour délibération en catalan : pas si simple !



La llengua de la República

El tribunal administratiu de Montpeller jutjava aquest dimarts cinc ajuntaments (Elna, Els Banys d'Arles, Portvendres, Tarerac i Sant Andreu), seguint el requisit de la Prefectura i acusant-los de permetre als elegits d'expressar-se en català als consells municipals (amb traducció en francès adjunta). Les coses importants continuen tractant-se a Montpeller: els grans estudis, les malalties greus, els assumptes de justícia també... De moment no s'ha pres cap decisió fins al 9 de maig. Però l'argumentari del magistrat, alineat a la petició prefectoral i al discurs segons el qual « *el francès és la llengua de la República* » ja deixa entreveure cap on pot anar. No hauria de ser tan complicat: mai es recordarà prou que el que demanen aquests municipis és simplement que els elegits que ho vulguin puguin intervenir en català, amb una traducció immediata al francès i el ben entès que el text que tindrà valor jurídic serà en francès. Inclusive i voluntat d'obrir-se en front de reclusió i tancament, és el que defensen els ajuntaments. Per això té sentit la declaració del batlle d'Elna Nicolas Garcia dient que si la sentència no és favorable pensen presentar un recurs, però que sigui quin sigui el resultat ja han guanyat perquè s'ha obert una porta i posat el debat sobre la taula. Com ho fem avui en aquesta pàgina, pels que ho vulguin llegir directament i exclusivament en francès, pels que els agradi practicar el català i fins i tot pels que volen passejar d'un text a l'altre. És l'opció que suggerim, confiant que no s'interpreti com un perill terrorista!

C&C

La langue de la République

Le tribunal administratif de Montpellier jugeait ce mardi cinq municipalités (Elne, Amélie-les-Bains, Arles-sur-Tech, Port-Vendres, Tarerach et Saint-André) à la demande de la préfecture qui les accuse de permettre aux élus d'utiliser le catalan lors des conseils municipaux (avec une traduction simultanée en français). Les choses importantes continuent à se traiter à Montpellier : les grandes études, les maladies graves, les affaires de justice aussi... Pour le moment, aucune décision n'a été prise, et ce jusqu'au 9 mai. Mais l'argumentaire du magistrat, aligné sur la demande de la préfecture et le discours selon lequel « *le français est la langue de la République* », laisse entrevoir vers où cela peut aller. Cela ne devrait pas être si compliqué : on ne rappellera jamais assez que ce que demandent ces municipalités, c'est simplement que les élus, qui le souhaitent, puissent intervenir en catalan, avec une traduction immédiate en français, étant bien entendu que le texte qui aura valeur juridique sera en français. Inclusion et volonté d'ouverture face à l'exclusion et la fermeture, c'est ce que défendent les mairies. C'est ce qui donne son sens à la déclaration du maire d'Elne, Nicolas Garcia, lorsqu'il annonce que si la sentence n'est pas en leur faveur, ils feront appel. Mais quel que soit le résultat, ils ont déjà gagné parce qu'on a ouvert une porte et mis le débat sur la table. Comme nous le faisons aujourd'hui sur cette page, pour ceux qui veulent lire directement et seulement en français, pour ceux qui aiment pratiquer le catalan, et même pour tous ceux qui veulent se promener d'un texte à l'autre. C'est l'option que nous suggérons, espérant que ce ne soit pas interprété comme un risque terroriste !

C&C

Suivez-nous



Scan Moi



Journal Le Travailleur Catalan Bulletin d'abonnement

Remplir lisiblement en lettres majuscules vos nom, prénom et adresse
Tél. 04.68.67.00.88 - Chèque à l'ordre du Travailleur Catalan

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE

Nom, prénom :
 N° : Rue, bd, av., etc. : Nom de la voie :
 Code postal ou cedex : Ville :
 Mail : Tél :

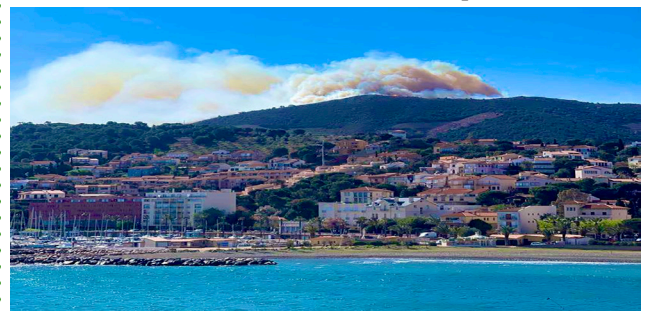
Bulletin à renvoyer à : Travailleur Catalan, 44 av. de Prades - 66000 Perpignan. Mail abonnements@etc.fr
 Tél. 04.68.67.00.88

Papier / 6 mois 40€ Papier / 1 an 78€ Numérique - Papier / 1 an 100€ Numérique / 1 an 66€

Je règle : par chèque à l'ordre du "Travailleur Catalan" par prélèvement automatique
 Date : / / (Joindre un RIB et une autorisation voir au dos)

Côte Vermeille

Un incendie aux dimensions inquiétantes



Cerbère et Banyuls ont passé un dimanche très inquiet, profondément troublé par l'ampleur de l'incendie qui a ravagé près de 1 000 ha alors que les rafales de la tramontane tournaient autour de 100 km/h. Dès le matin tous les pompiers locaux étaient mobilisés, rejoints ensuite par de nombreux autres et faisant face jusque très tard dans la nuit. L'incendie parti de la plage de Peyrefitte n'a pas épargné le village de Cerbère où plusieurs rues ont dû être évacuées et où quelques maisons ont été endommagées. L'incendie, sous l'effet du vent, s'est ensuite propagé en Espagne du côté de Port-Bou. La surveillance s'est poursuivie dans la semaine afin de faire face à tout risque de reprise. Dimanche également, un autre incendie, heureusement de dimensions plus réduites et rapidement maîtrisé s'était déclaré à Argelès-sur-mer. Là aussi, la surveillance a été mise en place en vue de faire face à tout nouveau risque. L'hypothèse la plus assurée indique dans les deux cas une origine criminelle.

Y.L.

Rugby

Les mauvaises inspirations de l'USAP

Les Catalans ne peuvent résister à des Toulonnais pourtant pas géniaux (37-15).

De ce déplacement sur la Rade le supporter Usapiste aura envie de ne retenir que le plein de JIFF enregistré par le club catalan. Avant cette 22e journée, l'USAP avait un déficit de 2 JIFF (313 pour 315 demandés). Après le match de Toulon le déficit est comblé (333 pour 330 demandés). Mais ce +3 sera-t-il suffisant pour finir la saison ? Sûrement pas ! Il faudra à nouveau actionner la pompe JIFF lors d'un prochain déplacement, à Lyon à coup sûr. Mais pourquoi ne pas avoir fait le plein plus tôt ?

Un mauvais calcul

Même s'il est vrai qu'avec le recul les commentaires sont plus aisés, force est de constater que lors de la phase aller il eut été opportun d'éviter de faire jouer trop de non JIFF lors de certains déplacements. La Rochelle, Toulouse, pourquoi pas Paris ou autre Racing ! Sachant très bien que ramener des points de ces voyages paraissait un brin utopique. Actuellement l'USAP pourrait aligner tous les joueurs à sa convenance et ne serait pas obligée de jongler avec une règle qui, une fois de plus, ne favorise que les clubs huppés du Top 14. Mort aux petits ! C'est aussi la sensation qui ressort d'un arbitrage pas toujours uniforme.

Tout n'est pas rouge

Pour l'arbitre de la rencontre, monsieur Rozier, qui arbitrait son troisième match en Top 14 et qui plus est dans l'ancre de Mayol, bien entendu ça pouvait paraître difficile, devant un parterre d'anciennes stars, de sanctionner l'équipe locale. Qui plus est avec

avait pris une suspension de neuf matchs pour un geste identique. Que nenni ! Deux poids, deux mesures ! Ne parlons pas des rucks où cet apprenti arbitre avertissait verbalement les Toulonnais et sanctionnait par une pénalité les Catalans pour la même faute. Quant à l'arbitre vidéo, qui ne ré-

cher. Manque d'homogénéité dans l'équipe, placages ratés, passes parfois pour personne, quelques fautes grossières mais aussi joueurs à la traîne. Toulon n'était pas la grande équipe annoncée même si au final les Catalans ont encaissé cinq essais et n'en ont rendu que deux. Mais jouer à quatorze tout une mi-temps et même à treize pendant dix minutes ne peut que précipiter la perte de l'équipe. Grégory Le Corvec, ancien de Toulon et de l'USAP, rappelle lui aussi que « l'arbitrage a manqué parfois de cohérence, même si le carton rouge est justifié ».

Difficile dans ces conditions de l'emporter même si un bonus défensif eut été le bienvenu dans cette dantesque fin de championnat. Fort heureusement les Brivistes restent derniers à huit points de l'USAP treizième, mais rien n'est encore joué même si la douzième place devient de plus en plus inaccessible pour les sang et or.

Une victoire ce samedi face au Racing est plus que nécessaire même si elle va s'avérer hyper difficile. Mais pour Greg Le Corvec : « Pas de doute, l'USAP s'en sortira ». Dont acte.

Fins aviat

Jo Solatges



Discussion animée entre Remy Martin et Greg Le Corvec.

un ancien président qui, lui, savait crier haut et fort, lorsque le corps arbitral sifflait, à tort ou à raison, contre son club. Autant le carton rouge délivré au Catalan Faasalele peut être justifié, étant données les nouvelles normes en vigueur, autant le rouge que méritait le pilier Priso de Toulon, devait lui aussi être appliqué. Mathieu Acebes

pondait parfois pas aux appels de l'arbitre central, tout le monde le connaît en Pays Catalan... Inadmissible !

Non ! Ce ne sont pas ces « détails » qui ont fait perdre les sang et or. Beaucoup trop d'erreurs des Catalans les ont privés d'un succès qu'ils auraient pu accro-

LAISSEZ VOUS TRANSPORTER...



**Evasion
Catalane**
TRANSPORT DE VOYAGEURS

19 Rue Lavoisier
66200 ELNE

04 68 22 47 53
evasioncatalane66@gmail.com



La rubrique du randonneur



Le P.O.T. Rando' Club¹ vous propose

Dimanche 23 avril 2023 Ria-Sirach.

Tout au long du VIII^e siècle, la future Catalogne se trouve écartelée entre deux conquérants : d'une part les armées arabes, dont le revers de Poitiers n'a pas annulé les intentions belliqueuses et, d'autre part les Francs carolingiens, dont la pression sur le sud se fait de plus en plus importante.

À partir de 785, Gérone et plusieurs autres villes de la « Gothie » se livrent à Charlemagne, de gré ou parfois de force (Barcelone est conquise en 801 au terme d'un long siège).

Ainsi libéré, le pays va être doté par le pouvoir carolingien d'un système administratif semblable à celui du reste de l'empire. On le divise en comtés dont les limites correspondent en général à celles des pagis de l'ancienne Septimanie. On distingue 5 comtés importants en Catalogne : Barcelone, Gérone, Empuries, Roussillon, Urgell-Cerdagne formant ce qu'on appelle la Marca Hispanica (la marche d'Espagne) ; le terme de marche désignant une zone frontalière.

À partir du traité de Verdun en 843, l'ensemble des comtés catalans appartient au royaume de Francie occidentale. Mais très vite l'autorité royale ne pèsera pas lourd sur ces régions éloignées ; alors les comtes cessent d'être des fonctionnaires et s'emparent eux-mêmes des droits et bénéfices du pouvoir. La dignité comtale est désormais conçue comme familiale et héréditaire.

Une famille profita de cette situation pour établir son autorité sur la quasi-totalité du pays catalan, celle d'un ancien comte de l'époque de Charlemagne, Bellon, dont le fils Sunifred 1^{er} fut comte de Barcelone-Gérone, d'Urgell-Cerdagne et de Narbonne.⁽²⁾



Des précisions

Durée : 4h. **Dénivelé :** 420m. **Difficulté :** facile. **Conditions :** licence annuelle 35€ ou assurance journalière 3€. **Repas grillade :** apporter apéro, vin, eau, viande... **Départ :** 8h45 au parking de la piscine du Moulin-à-Vent à Perpignan.

Renseignement : Jean-François 04.68.56.81.03 / 06.20.40.63.05.

P.O.T. Le Perpignan Omnisports des Travailleurs-es, association affiliée à la F.S.G.T.

(2) La suite sur www.letc.fr/rubriques/departement/sport/culture.

Film

Je verrai toujours vos visages



Jeanne Herry parvient à émouvoir avec ce puissant long-métrage qui s'appuie autant sur le réel que sur le talent de ses comédiens.

La justice restaurative est un dispositif de réparation collective, puisqu'il offre aux victimes et aux auteurs de crimes l'occasion de se rencontrer, d'échanger et de partager pour se comprendre et se réparer mutuellement. En filmant les rencontres dans le huis clos de la prison, la cinéaste ne donne pas d'autre choix au spectateur que de s'impliquer. D'abord des visages, puis des mots. Ses images portées par des dialogues intenses, sa caméra, témoin bienveillant et à l'écoute des protagonistes. Toute la palette de nuances entre la culpabilité et la responsabilité, entre la banalisation et les exemptions.

Je verrai toujours vos visages impose la conviction du pouvoir du groupe. Le film place tous les personnages sur un pied d'égalité, si bien que l'on distingue parfaitement la dynamique de groupe qui s'opère. Victimes, détenus, bénévoles et professionnels de la justice restaurative : chacun est représenté dans toute son humanité. Il retrace la lutte sourde que connaissent les victimes de drames effroyables, et tristement banals. La peur constante, la colère, le sentiment d'être incompris, la douleur sont recueillis et entendus par les acteurs de la justice restaurative avec une écoute inconditionnelle. Le groupe qui réunit des auteurs de vols avec violences et des victimes témoigne parfaitement de la dimension collective de la transformation. Poignant et bouleversant, en ne montrant pas les crimes, en les racontant à travers les mots et les silences, le film nous captive et appelle notre empathie. Nous percevons les mécanismes psychologiques qui opèrent lors des rencontres entre victimes et criminels, et les étapes d'un long travail où le lien humain et la parole amènent à la guérison. Ce film porte en son sein, dans son cœur, dans ses tripes, un bout d'humanité.

Evelyne Bordet

Canet-en-Roussillon

L'appel des ailleurs

Succès de la troisième édition du festival du livre francophone et de voyage qui était accueilli au Clap Ciné le week-end dernier.

Directeur du Festival du livre francophone de voyage, Robert Triquères se réjouissait du succès public de cette troisième édition. Les projections comme les tables rondes ont été largement suivies, preuve de la fascination qu'exercent ces femmes et ces hommes qui s'aventurent dans les terres lointaines.

De nombreux invités se sont succédé au long des trois journées au Clap Ciné à Canet-en-Roussillon : Patrick Fornos, Jean Kouchner, Annick et Jean-Pierre Dessens, Émilie Talon, Sylvie Samyia... Toutes et tous évoquant leur expérience, leurs livres, leurs films lors des tables rondes animées par Agnès Sajaloli, Hélène Legrais, Michel Bolasell et Fabricio Cardenas.

Nous nous attacherons à la personnalité de Catherine Riegel, invitée d'honneur. Ingénieure en hydraulique, elle a travaillé sur des chantiers aux quatre coins du monde, elle parle six ou sept langues, c'est une grande voyageuse. Entre 2004 et 2005 elle a traversé seule l'Asie, du lac Baïkal au Bengale, tantôt en train, tantôt à dos d'âne, ou de cheval ou de chameau, tantôt en bicyclette indienne. Elle a vécu plusieurs années auprès de nonnes dans l'Himalaya indien, nonnes qu'elle a embarquées avec elle pour un voyage. Lorsqu'elle évoque cette expé-

rience on la sent encore émue, elle a réussi à tisser avec ces femmes un indéfectible lien d'amitié « *je me sens incapable de leur dire adieu* » dit-elle. Elle est heureuse de « *les avoir amenées à voir le monde* », pour elle, ces femmes « *incarnent les valeurs fondamentales.* »

Confronter des mondes

En début d'année, Caroline Riegel a passé deux mois sur un bateau, dans l'Antarctique, sans doute a-t-elle bien d'autres paris en tête, car, ce qui la passionne c'est « *confronter des mondes* ». Si elle mène cette vie, outre que c'est son choix, c'est aussi parce qu'elle est en bonne santé et n'a pas d'enfant. Une vie et des expériences qu'elle entend partager au travers de récits, de films. De sa rencontre avec les nonnes bouddhistes elle a tiré deux documentaires, *Les semeuses de joie* et *Zanskar les promesses de l'hiver* (diffusé sur Arte, deux fois primé au festival d'Autrans), les deux projetés à Canet pendant le festival.

Une autre femme, du passé celle-ci, a été mise en lumière lors du festival, Élisabeth Sauvy dite Titaïna (1897-1966) née ici, à Villeneuve-de-la-Raho. Journaliste, grand reporter, romancière, pilote, féministe... Elle a parcouru tous les continents, on lui doit plusieurs films documentaires dont *Prome-*



Catherine Riegel.



nade en Chine projeté à Canet. Elle est morte aux USA où elle s'était exilée après la guerre afin d'éviter les poursuites pour ses activités de collaboration.

Nicole Gaspon

Trois jeunes pianistes enthousiasmants

Les trois jeunes pianistes invités par les Amis d'Alain Marinaro ont défrayé la chronique par l'incroyable niveau de leur jeu.

Issus chacun d'un conservatoire différent où ils ont déjà obtenu des prix, Etienne Rall, 15 ans, Enzo Zemihi, 17 ans, et Frank Wang, 19 ans, ont à ce point enthousiasmé, et le jury et le public, que pour les honorer tous un prix supplémentaire a été créé. Etienne Rall et Enzo Zemihi ont obtenu ex aequo le prix Alain Marinaro, Etienne Rall a eu aussi le prix du public, et Frank Wang a reçu un prix créé pour la circonstance car il ne méritait en rien par rapport aux deux autres. Autant les trois jeunes pianistes ont tous fait preuve d'un talent quasi inattendu, autant parmi eux il faut saluer comme un interprète d'exception et assurément d'avenir Etienne Rall, étant donné la maturité et la beauté de son interprétation, notamment celle d'une barcarolle de Chopin et de Ondine de Ravel.

Le récital de Nathanaël Gouin

Le pianiste Nathanaël Gouin, qui, avec Daniel Tosi et Angéline Pondepeyre faisait partie du jury, a donné le même soir un récital digne de son remarquable talent. Titulaire de deux prix décernés par l'association *Les Amis d'Alain Marinaro*, menant une belle carrière internationale -il nous arrivait du Japon et de Nouvelle Calédonie-, il est un des amis fidèles de l'association. Son jeu remarquable, la fantastique vélocité de ses doigts, la maîtrise qu'il a d'œuvres qu'il a soigneusement choisies et travaillées,

contribuent au parfait contrôle et à la pureté qu'on décèle en lui. Il nous a fait quasiment découvrir la Fantaisie en ut mineur K 475 et la sonate en ut mineur K544 de Mozart. Et l'intégrale des quatre scherzos de Chopin révélait à souhait l'âme tourmentée du compositeur.

Y.L.



Nathanaël Gouin.

Théâtre de l'Archipel

Éternelle Maria Callas

L'Archipel proposait vendredi dernier un spectacle qui évoquait la figure de la célèbre cantatrice Maria Callas dont 2023 est l'année anniversaire de la naissance. Une diva qui a fortement marqué son siècle tant par sa voix extraordinaire que par sa vie et ses tourments. Pour cette évocation, trois personnages, une chanteuse, un conteur, et un pianiste. C'est à Alain Duault que revenait le rôle du narrateur, il connaît par cœur le parcours de Maria Callas à laquelle il a consacré plusieurs ouvrages. Des débuts difficiles de la jeune grecque aux triomphes d'une diva que s'arrachaient toutes les scènes internationales, à la femme amoureuse et délaissée, aux dernières années dans la solitude et la dépression. Conteur né, Alain Duault captive le public. Pour incarner Maria Callas, il avait choisi Béatrice Uria Monzon. Magnifique dans sa longue robe émeraude, la chanteuse se livrait à une véritable performance artistique : en un rien de temps, endosser successivement dix rôles de l'opéra italien, de Tosca à Manon Lescaut, en passant par Violetta, Norma ou Lady Macbeth. Elle assure avec panache, d'une voix au timbre chaleureux et coloré. Pour l'accompagner, le pianiste Antoine Palloc, impeccable et discret mais redoutablement efficace. Les dominant en fond de scène, une image de Callas en récitation, éternellement émouvante.

N.G.



Béatrice Uria Monzon.

Où sortir ?

Perpignan

Médiathèque | Samedi 22 avril à 14h30 | Spectacle - **Tutti frutti** | Sur inscription 04 68 66 30 22 |
Bibliothèque Jean d'Ormesson | Samedi 22 avril à 16h | Spectacle par la compagnie Cielo - **Lum**, contes en ombres et lumière | Sur inscription 04 68 62 38 60.
Archipel | Mercredi 26 avril à 20h30 et jeudi 27 avril à 19h | Spectacle - **Les Hauts Plateaux** | De 10€ à 25€.
Institut Jean Vigo - Festival Confrontation 58 | Samedi 22 avril à 10h30 | Projection - **Villani** | à 14h30 | **Vendanges** | à 20h | **Tampopo** | à 22h30 | **Le métro de la mort** | 6€/réduit 5€ par film.
 Jeudi 27 avril à 19h | Projection - **Gilda** | 6€/réduit 5€. Vendredi 28 avril à 19h | Projection - **Des garçons de province** | 6€/réduit 5€.

Canet-en-Roussillon

Théâtre Jean Piat | Dimanche 23 avril à 17h | Concert de printemps - **Partis à jamais**.

Canohès

Théâtre du Réflexe | Dimanche 23 avril à 17h | Théâtre - **Contes des pays lointains** | 6€.

La Llagone

Salle des fêtes | Samedi 22 avril à 15h | Théâtre - **Les inventrices** | cie théâtre de la Corneille | 8€ / réduit 6€ / gratuit -12ans.

Saint-Laurent-de-la-Salanque

Salle Salanque | Samedi 29 avril à 20h30 | Concert hommage - **Luis Mariano** | 10€ / réduit 8€ / gratuit -12 ans.

Sainte-Léocadie

Salle de la bergerie | Dimanche 23 avril à 17h45 | Saison cerdane - ciné concert - Jazz poétique - **Delta(s)** | 10€ / réduit 6€ / enfant 5€..

Tautavel

Palais des Congrès | Samedi 22 avril à 18h30 et dimanche 23 avril à 14h | XXII^e Festival Tautavel en Musique - **Tota Música** | Pass 3 concerts 40€ / Pass réduit 20€ / 1 concert 12€ / réduit 8€.

La question brûlante du logement

Le HLM d'antan n'est plus mais le message d'Eddie Jacquemart vise à un engagement collectif pour ré-humaniser l'habitat.

Il vient à point le livre d'Eddie Jacquemart, *Fils d'HLM*, alors que le 4 avril, l'Assemblée nationale a adopté, en deuxième lecture, la proposition de loi baptisée loi « *antisquat* ». Un communiqué signé par deux rapporteurs spéciaux de l'ONU dénonçant le risque de sans-abrisme est publié le jour même pour rappeler à la France ses engagements internationaux. Le 17 janvier, Eddie Jacquemart dénonçait déjà « *le triomphe du droit de propriété sur le droit au logement* » comme rapporté par l'article de Camille Bauer dans *L'Humana*. Si son livre est une ode aux HLM d'antan où il a appris la vie, ce n'est pas pour autant qu'il prétend que l'on puisse en dupliquer le modèle à notre époque. Il y appelle cependant « *au combat pour le logement abordable et de qualité (...)*

contre la vie chère (...) pour s'ouvrir aux autres et faire société »

V.D.

(Éditions Arcane 17, 150 pages)

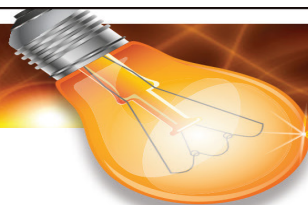


Livres

TOURRES JEAN

Electricité
Climatisation
Pompe à Chaleur
Entretien
Dépannage
04 68 22 86 30

PROMOTION



TOURRES JEAN

Electricité ALENYA

INDUSTRIE - TERTIAIRE
BÂTIMENT - CLIMATISATION

1, Place Henri Sayroux - 66200 ALENYA
www.electricite-jeantourres.eu

Tél : 04 68 22 86 30 / 06 11 23 55 12 - Email : marje66@jeantourres.com

Petite enfance

Les crèches, un rapport alarmant

L'inspection générale des affaires sociales vient de publier les résultats d'une enquête qui dénonce des maltraitances.

La qualité d'accueil est « très disparate » dans les crèches, un secteur où se côtoient le meilleur comme le pire, s'alarment les auteurs de ce rapport. S'il y a des crèches « de grande qualité, portées par une réflexion pédagogique approfondie », on trouve aussi « des établissements de qualité très dégradée », ce qui peut entraîner « des carences dans la sécurisation affective et dans l'éveil » des tout-petits.

Plusieurs problèmes

La taille du groupe d'enfants à charge est souvent trop importante pour une prise en charge optimale. On trouve encore des structures vieillissantes et mal adaptées. La formation des professionnels et leurs conditions de travail sont également pointées du doigt.

Des faits de maltraitance sont avérés. Enfants oubliés sur les toilettes, privés de sieste faute de lits, laissés en pleurs jusqu'à ce qu'ils s'endorment. Selon le rapport, les catégories de violences les plus courantes sont « la négligence, la violence physique et psychologique et le forçage alimentaire. » Le rapport pointe que « des conditions de travail dégradées peuvent constituer un risque de premier plan du point de vue des dérives dans les pratiques professionnelles. »

Les auteurs du rapport proposent 39 recommandations, du renforcement des contrôles au relèvement des taux d'encadrement et du niveau de qualification des professionnels, en passant par un mode de financement des



établissements conditionné à des objectifs de qualité.

Des décisions sont attendues car la vulnérabilité des enfants, leur dépendance et leurs difficultés à s'exprimer imposent une responsabilité partagée à tous les niveaux de la société.

Jacques Pumaréda

Macron chahuté, même aux Pays-Bas

Le président français contraint de s'exprimer sur la réforme des retraites lors d'un discours sur l'avenir de l'Europe à La Haye.



Dès le début de son propos, Emmanuel Macron a été interrompu par des manifestants néerlandais venus demander des comptes sur l'inaction climatique de la France et le passage en force de la réforme des retraites. « Je pense que nous avons perdu quelque chose, où est la démocratie française ? », « La convention sur le climat n'est pas respectée », ont hurlé des protestataires au président français, « vous avez des millions de manifestants dans les rues ». Des étudiants néerlandais ont déployé une immense banderole sur laquelle on pouvait lire, écrit en anglais : « Président de la violence et de l'hypocrisie ». Les militants ont été exfiltrés manu militari par les agents de sécurité de l'amphithéâtre. Sans se démonter, le chef de l'État français, a souligné qu'en France, « nous sommes une démocratie, nous vivons la démocratie ». Il a poursuivi : « Ce genre d'intervention est possible, il y a des endroits dans le monde où cette démocratie n'existe pas, ne confondons pas tout ». Puis, le président a continué son propos sur la politique économique européenne en comparant l'incomparable. Les Français « devraient être moins énervés à mon encontre », s'est-il plaint. « Car dans votre pays », l'âge de la retraite « est beaucoup plus élevé, et dans de nombreux pays en Europe, c'est beaucoup plus élevé que 64 ans ». Aurait-il oublié le rôle du Conseil national de la Résistance et d'Ambroise Croizat ?

Dominique Gerbault

Taiwan

Un territoire âprement disputé

L'île de Taiwan (appelée aussi Formose) est aujourd'hui l'enjeu de l'affrontement entre les deux super puissances que sont la République populaire de Chine et les USA.

L'histoire de cette province chinoise a été de tout temps douloureuse et sanglante. L'île de Taiwan est partiellement conquise par les Mandchous de 1683 à 1895 sous la tutelle des Qing, puis cédée au Japon, par le traité de Shimonoseki (1895), à la suite de la première guerre sino-japonaise. Les troupes du Parti nationaliste chinois (Kuomintang) de Tchang Kai-Chek arrivent à Taiwan en 1945, dès le retrait des troupes japonaises. La République de Chine recommence à gouverner l'île. Elle a été globalement épargnée par les destructions. À leur arrivée, les soldats chinois s'en étonnent et décrivent un pays développé et presque intact. Rapidement toutefois, des pénuries alimentaires apparaissent et des épidémies de peste bubonique et de choléra se propagent. Très vite, le malaise s'installe entre les nouveaux venus et la population taiwanaise et le 28 février 1947 éclatent des émeutes et leur violente répression, provoquant la mort d'environ 30 000 Taiwanais, et la loi martiale est proclamée, c'est le début de la « Terreur blanche ». Après sa défaite face au Parti communiste chinois de Mao Zedong, Tchang Kai-chek se replie à Taiwan en décembre 1949, avec près de deux millions de continentaux qui fuient le nouveau régime. Tchang Kai-chek reprend la présidence à vie de manière officielle en mars 1950. Taiwan vivra alors pendant plusieurs décennies sous

une dictature dirigée par le Kuomintang, avec l'appui des États-Unis, qui visait encore à cette époque la reconquête de la Chine continentale.

Un État « artificiel » soutenu par les Américains

Depuis 1971, et la reconnaissance de la République populaire de Chine (RPC) comme seule entité politique représentant l'ensemble du territoire chinois, Taiwan n'a plus de reconnaissance internationale en tant que gouvernement de la Chine. Après l'accession de Pékin au Conseil de sécurité de l'ONU, avec un poste de membre permanent, l'influence de l'île a été réduite considérablement. Elle possède cependant un rôle économique et industriel majeur dans la région, faisant partie de ce qu'on appelle les « petits dragons » du sud-est asiatique. Les États-Unis ont toujours porté à bout de bras l'île, et en ont fait le poste avancé de leur présence en mer de Chine, ce que, bien entendu, la RPC ne peut accepter. Elle considère Taiwan comme une province séparatiste, dont le gouvernement est illégitime. Xi Jinping, le leader de la Chine continentale a resserré les rangs du Parti communiste chinois (PCC) autour de la volonté de reconquérir Taiwan, d'une manière ou d'une autre. Face à cette volonté, les USA et leurs alliés en Asie, avec l'OTAN, cherchent à contrer l'influence

croissante de Pékin dans cette région du monde, au risque de provoquer des incidents graves, aux conséquences imprévisibles. La France, dans cette situation, aurait tout intérêt à se démarquer clairement de l'OTAN, qui, par le jeu des alliances, pourrait nous entraîner dans un conflit qui ne serait pas le nôtre.

Roger Rio



- annonces légales - annonces légales - annonces légales - annonces légales -

Aux termes d'une décision en date du 01/03/2023, l'associé unique de la Société par actions simplifiée HYGIENE SERVICES 64, au capital de 1 000 euros, Siège social : 2, rue Deth Mieï, 64870 ESCOU, RCS PAU 819 553 587 a décidé de transférer le siège social au 1 boulevard de la méditerranée 66700 ARGELES SUR MER à compter du 01/03/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PAU sous le numéro 819 553 587 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de PERPIGNAN. Président : Monsieur Marc FAUVEL, 1 boulevard de la méditerranée 66700 ARGELES SUR MER
POUR AVIS, le Président

Le Travailleur Catalan ne se fera pas sans vous!

Je fais un don de _____ € au profit exclusif du **Le TC**

Et je libelle mon chèque à l'ordre de : " **Presse et pluralisme - opération Le Travailleur Catalan** " à l'adresse :

Je précise mes coordonnées :

Afin que Presse et Pluralisme puisse émettre le reçu fiscal qui me permettra de bénéficier de la réduction sur mon impôt sur le revenu 2011, acquitté en 2012

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Téléphone _____ Mail _____

Coupon à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque, exclusivement à :



Tous les dons à Presse et Pluralisme vous permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66%, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Lorsque vous faites un don de	Vous déduisez de votre impôt	Il vous en coûtera seulement
25 €	16,50 €	8,50 €
100 €	66 €	34 €
500 €	330 €	170 €

Les informations recueillies sont indispensables au traitement de votre don. Elles sont enregistrées dans le respect de la loi du 6 janvier 1978, dite Loi informatique et libertés. Vous bénéficiez, sur simple justification de votre identité, d'un droit d'accès, de regard et de rectification sur toutes les informations vous concernant contenues dans nos fichiers.

Le voleur

On sentait que le gars n'était pas très honnête, qu'il tramait un mauvais coup, qu'il mentait comme il respirait, bien sûr avec des airs de premier communiant et un culot de tous les diables. Dans la nuit du 14 au 15 avril, à trois heures du matin, il a signé son forfait, dans l'obscurité, pour qu'on ne le voie pas, tellement il était peu fier. Comme un voleur... qu'il est.

Le plus grand larcin du siècle

Et on le comprend, c'est le plus grand larcin du siècle sans doute au

préjudice des honnêtes gens. Des millions de Français qui vont partir à la retraite, disons un million par an, pour faire un compte rond, vont devoir travailler deux ans de plus, pour sa pomme et ses sbires de la grande finance. Prenons un petit salaire moyen de 1 500€ par mois, soit 36 000€ qui vont leur être volés à chacun par an, c'est-à-dire au total 36 000 fois un million, cela ne fait que 36 milliards pour chaque génération de futurs retraités qui passeront de leur poche dans les coffres de la bande à Manu, grand chef des plus grands voleurs de grands chemins. Et à chaque nouvelle année 36 milliards supplémentaires volés au monde du travail, en toute légalité bien sûr ! Il ne faut pas trop que la chose se sache : on comprend donc aisément la promulgation d'une loi inique au beau milieu d'une nuit très sombre.

Et puis, tout de suite après les tentatives multiples pour qu'on oublie son forfait, pour qu'on parle d'autre chose, il reprend ses postures jupitériennes.

Une bande

Mais un examen attentif du forfait nous convaincra aisément des similitudes troublantes entre cette action politique et un larcin d'une ampleur inégalée. Tout d'abord le chef de bande n'agit jamais seul, il s'entoure de comparses qui pourront soit donner le change, soit se

charger des basses œuvres. Observez comment l'Elisabeth s'y est prise pour faire croire qu'on allait discuter, pour endormir la conscience des futures victimes, pour montrer que le vol était légal. Rappelez-vous comment Dussopt a multiplié les mensonges et les erreurs volontaires jusqu'à nous jouer la grande colère. Pendant ce temps, Manu voyageait très loin, apparemment indifférent à ce qu'il tramait ici en sous-main. La bande ne se limite pas à quelques individus, il y a eu une cohorte de petites mains et de gros bras sous les ordres de Darmanin, casquées et matraques à la main, pour tenter de faire taire ceux qui criaient trop fort. Il y a eu aussi beaucoup de macron' boys, comparses péteux, qui ont tenté de se faire oublier : ils étaient craintifs, il y avait tellement de gens dans la rue. Ils ont soutenu sans gloire et maintenant attendent avec impatience la distribution du magot.

Les nôtres, les vôtres, mais pas les leurs

Plus grave, bien plus grave, la perversion de l'État dans un casse de cette échelle et l'effondrement des valeurs collectives qui s'y manifeste, permet aux mafiosos au pouvoir de se croire encore porteurs d'une légitimité qu'ils ont trahie et qui n'existe plus. Ils ont beau faire comme s'il s'agissait de sortir de l'impasse pour revenir dans le droit chemin. Ils ont une boussole complètement détraquée qui ne voit dans le peuple qu'une bande d'énergumènes excités, dans les syndicats que des boutiquiers d'un autre âge. Ils pensent que le civisme des citoyens d'un pays est la voie royale pour lui

faire accepter toutes les turpitudes de ses dirigeants qui s'assoient avec allégresse sur la justice, la démocratie et la liberté.

Ces valeurs ce sont les nôtres, les vôtres, mais pas leurs. On les construit dans les luttes du quotidien, ensemble, tous ensemble.

On va continuer plus forts !

Jean-Marie Philibert

Le nouvel Evêque de Perpignan saura-t-il tenir tête aux cathos d'ultra-droite ?



Mgr Gaillot nous manque déjà...

L'actu vue par **DELGE**

Sécheresse : qui va payer ?



Suivez-nous

